

# Organisation de la vigilance « crue » à Boigny

## 1 Principe

Prévenir les habitants dans les délais les plus courts afin de leur **donner le temps** de prendre toutes les **mesures de sauvegardes nécessaires**.

Pour cela, un système d'alerte automatisée prévient les élus et les services de la mairie de l'évolution du niveau de la Bionne. En cas de montée des eaux, une pré-alerte est envoyée pour informer et mobiliser les habitants des zones inondables. Cela leur permet d'avoir un délai de 3 heures au moins pour se mettre en sécurité (délai estimé par référence aux événements passés). L'alerte sera donnée dès que les premiers points bas seront touchés par la montée des eaux : impasse des Chauffourniers puis rue des Bas Prés.

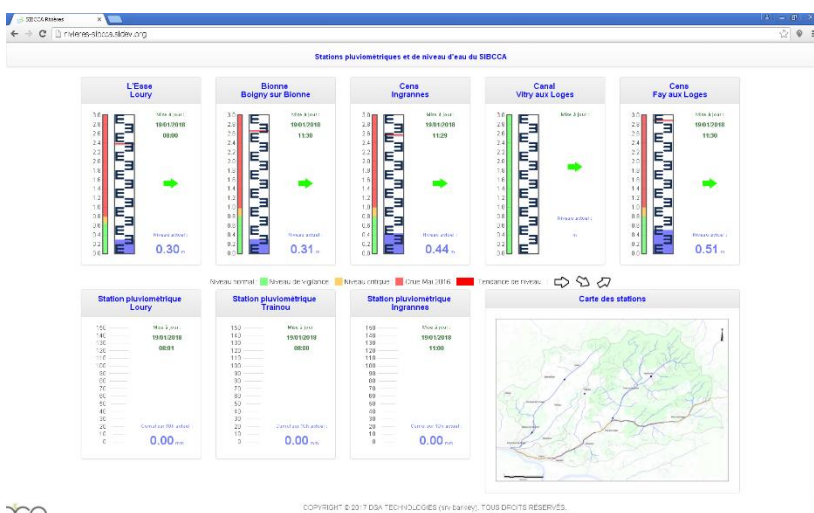
La commune prévient les habitants concernés, sur place, par téléphone et surtout par un message SMS, dès que la pré-alerte est reçue et que les éléments météo confirment que la situation va se dégrader. A ce moment, on conseille aux habitants de suivre l'évolution de la situation sur la page web dédiée, qui est mise à jour en temps réel. Le site web a été conçu le plus simple possible autour de l'événement.

### Objectifs :

- ➔ Tirer tout le profit possible du délai qui sépare la pré-alerte de l'inondation, afin de mettre les personnes et les biens en sécurité.
- ➔ Une fois la pré-alerte donnée, *chaque habitant agit sous sa propre responsabilité, consulte la page web et peut questionner les services de la mairie pour complément d'information. Il prend les mesures appropriées de mise en sécurité de ses biens.*
- ➔ Les élus et les services techniques sont en appui, avant et pendant l'événement afin de s'assurer que les habitants ont bien conscience de la situation.

## 2 Vigilance crue

Le suivi de la montée du niveau d'eau se fait via Le site <http://rivieres-sibcca.sidev.org/>, qui fournit en temps réel l'état de plusieurs cours d'eau des bassins de la Bionne, du Cens et de la Crénole :



### Légende

Trois couleurs :

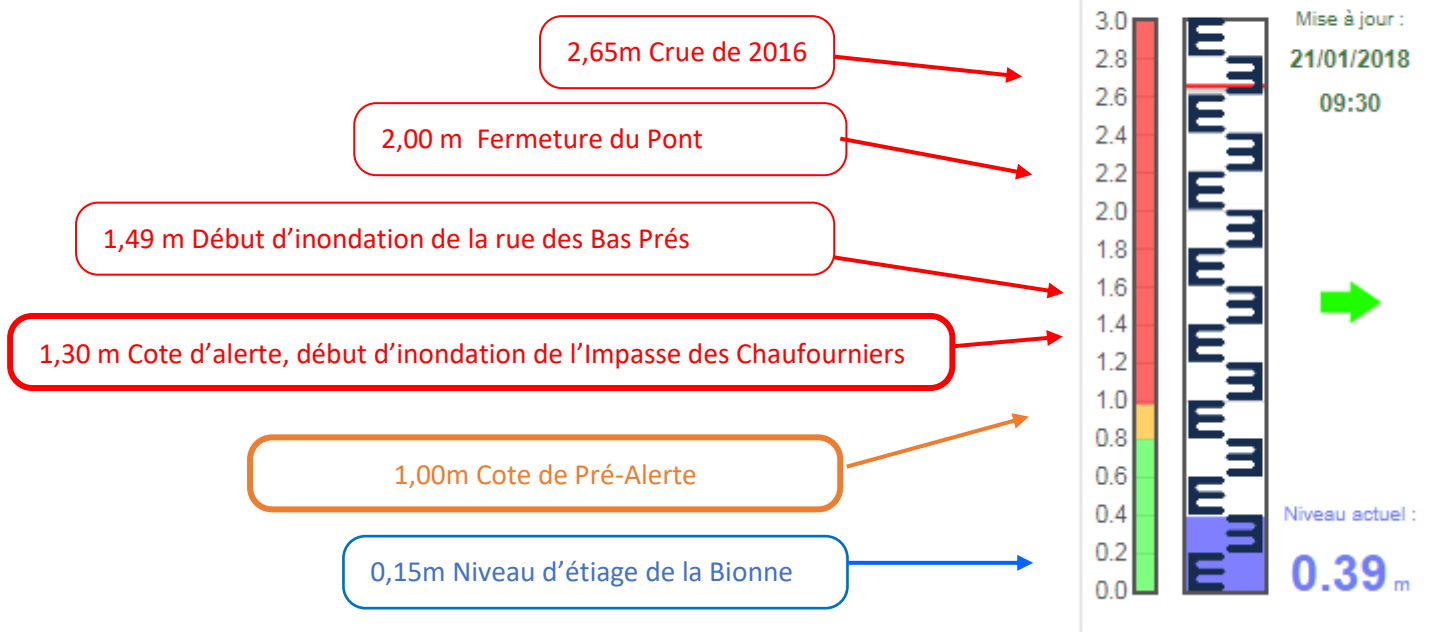
Vert = Niveau normal.

Orange = niveau de pré-alerte

Rouge = la cote d'alerte est dépassée.

L'orientation de la flèche indique si le niveau de la rivière monte, est stable, ou descend.

## Rappel des cotes caractéristiques à Boigny (en mètres) :



L'alerte est levée si, à la fois, les pluies sur le bassin à l'amont de Boigny se sont atténuées et si le niveau d'eau de la Bionne baisse et repasse sous la cote d'alerte. Il n'y a pas de message de levée de l'alerte. Les personnes concernées se réfèrent elles-mêmes au site web du SIBCCA et décident de lever la vigilance.

### 3 De Loury à Boigny, 3 heures d'anticipation

La vitesse d'écoulement est telle que, pour des pluies tombées sur le bassin amont, la montée du niveau de la Bionne se produit avec un décalage de 3 à 4 heures entre Loury et Boigny.

La montée des eaux de l'Esse à Loury préfigure ce qui se passera à Boigny dans 3-4 h, avec un léger amortissement.

C'est pourquoi la pré-alerte et l'alerte « Loury » sont également envoyées aux services et à l'élue d'astreinte de Boigny dès que l'Esse atteint ces niveaux critiques, afin de mettre à profit ce temps de réaction pour envisager une mise en sécurité.

La pré-alerte « Boigny » se déclenche lorsque la Bionne atteint un niveau qui ne laisse plus que 3 heures de délai (environ) avant les premiers débordements.

L'alerte correspond, selon la logique, aux premiers débordements Impasse des Chauffourniers (cote 1,30m) puis dans la partie sud de la rue des Bas Prés (cote 1,49). Les élus et les services sont avertis et déclenchent la pré-alerte à la population en fonction des éléments reçus. (Niveau des rivières, quantité de précipitation, prévisions météo...)

Les habitants concernés sont prévenus par SMS et par visite sur place. Ils doivent prendre les mesures utiles pour se protéger et s'informer par eux-mêmes en consultant le site web du SIBCCA pour suivre en temps réel la montée des eaux. Ce site fonctionne en continu et s'actualise en temps réel. Il est important de **laisser à chacun la responsabilité de décider ce qu'il a à faire**. Aucun message intimant des ordres (ex. : quitter son habitation) ne sera émis. Chaque destinataire de l'alerte sait qu'il dispose de quelques heures pour mettre en sécurité ses proches et son domicile. Les services techniques sont avertis dans le même temps pour intervention en cas de nécessité.

## 4 Conseils de mise en sécurité des biens :

### Anticiper :

**Il est essentiel d'anticiper le risque afin d'améliorer le temps de réponse face à une crue, pour la meilleure protection possible des biens et des personnes.**

- Faire un plan de sauvegarde de votre maison et de vos biens (liste de vos biens, factures, papiers importants..., le tout stocké dans un endroit sec...),
- Etablir les priorités (sortir la voiture du sous-sol avant de sauver la télé...)
- Ancrer les citernes à fuel au soubassement de la maison
- Préparer des batardeaux pour prévenir l'entrée d'eau dans la maison
- **S'assurer que vos coordonnées sont à jours (=> accueil Mairie )**

### Réagir :

- penser à sortir les véhicules des garages en sous-sol et les garer en hauteur (pkg des écoles...)
- mettre en hauteur les appareils domestiques sensibles à l'eau qui seraient au raz de chaussée ou en sous-sol
- mettre en hauteur les documents importants.
- ausculter l'équipement électrique de la maison, couper le courant en cas de doute, (prises électriques en sous-sol...)
- étancher les ouvertures potentiellement perméables...

## 5 Validation, amélioration, maintenance du système

Après chaque événement, les habitants des zones vulnérables seront questionnés et un bilan sera fait concernant la pertinence des messages, le service rendu par le site web, concernant le délai d'anticipation et l'efficacité des mesures de protection prises.

Tout événement apportera des données sur la crue proprement dite : temps de propagation de l'onde de crue, pertinence des niveaux critiques, toutes données qui seront utilisées par le SIBCCA pour améliorer les conditions de déclenchement de la pré-alerte et de l'alerte, et l'ergonomie du site web.

Tous les ans, au plus tard tous les deux ans, un bilan d'efficacité sera fait et des recommandations seront faites, mises en œuvre et contrôlées afin que le système conserve ses performances.

# Annexes

## Quelques conseils pour les habitants d'une zone à risque :

≈ Dès que l'alerte est donnée – où dès que vous remarquez une montée anormale d'un cours d'eau – il faut :

- Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio, mairie, service d'annonce des crues...)
- Prévoir les gestes essentiels
- Fermer portes et fenêtres
- Couper le gaz et l'électricité
- Commencer à déplacer les objets de valeur et les produits polluants

≈ Pendant l'inondation :

- Se tenir informé de la montée des eaux
- Déplacer les objets de valeur et les produits polluants
- Eviter de rester bloqué (quitter les lieux dès que l'ordre en est donné)
- Eviter de circuler dans les rues inondées (risque de chute+noyade)

≈ Après l'inondation :

- Aérer et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie)
- Faire l'inventaire des dommages

≈ Quelques réflexes qui peuvent vous sauver la vie :

- Fermez la porte, les aérations
- Coupez l'électricité et le gaz
- Montez dans les étages
- Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphonez pas inutilement : libérez les lignes pour les secours
- Ne marchez pas seul sur des voiries inondées (chutes et noyades...)